

# LA LETTRE D'ACTUALITÉS DE LA FHF-BRETAGNE

## EDITORIAL

**L**e mois de janvier est traditionnellement consacré aux vœux de bonne et heureuse année ! Alors soyons fidèle à ce moment et, au nom du bureau de la FHF Bretagne, je vous souhaite une bonne année 2016. Le mois de janvier est également celui des bilans. Pour la FHF, l'année 2015 aura été vécue comme celle d'une montée en charge de la délégation régionale au service des 96 établissements adhérents de notre association.

Ce travail prend plusieurs formes : l'animation de notre association par l'organisation de rencontres et d'échanges mais également la défense de nos valeurs notamment celles du service public lors de nos discussions avec les autorités de tutelle et enfin de partenariat avec d'autres structures proches de nos actions.

Toute ces rencontres et discussions ont permis à la délégation régionale d'enrichir ses positions et ses orientations afin d'anticiper la mise en œuvre des politiques publiques : GHT, plan triennal, tarification des EHPAD, urgences, attractivité médicale, etc..

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris de leur temps afin de nous accompagner dans cette nouvelle stratégie de la FHF Bretagne.

Bloavez Mad !

### >> VIE INTERNE

Le 26 janvier 2016, la FHF Bretagne réunissait les membres du Conseil d'Administration, ses adhérents mais également ses partenaires lors de la 2<sup>ème</sup> cérémonie des vœux, organisée à Vannes, dans l'EHPAD MAREVA sur le site des Nymphéas. Ce fut l'occasion pour le Président de revenir sur les actions menées en 2015 et pour le 1<sup>er</sup> Vice-Président de dresser les perspectives 2016. La délégation régionale souhaite remercier Michel Pérès, directeur des résidences MAREVA et son équipe pour leur disponibilité et leur efficacité.

### >> FOCUS

La loi de modernisation du système de santé a enfin été promulguée le 26 janvier 2016. Après des mois de discussions, elle a été votée le 17 décembre 2015. Sur saisine des parlementaires, elle a ensuite été transmise, pour avis au Conseil Constitutionnel.

Si des mesures ont été sanctionnées par les Sages, sur la partie hospitalière, les articles de loi n'ont pas fait l'objet ni de censure ni d'amendement. Tout juste a été pointée l'imprécision sur l'ordonnance qui doit fixer les règles budgétaires et comptables pour les GHT.

Enfin, des points ont été abordés sur la notion de service public hospitalier. Le feu vert a donc été donné sur la mise en œuvre des GHT.

*L'analyse de la FHF sur la décision du Conseil constitutionnel est disponible sur demande.*

### >> LES RENDEZ VOUS

**12 janvier** : le bureau de la FHF Bretagne s'est réuni à Pontivy. Ont été abordés les points sur les GHT, le plan triennal, l'évaluation du PRS, la rencontre départementale 35 au mois de juin prochain, et un échange a débuté sur le budget 2016.

*Le compte rendu sera disponible après sa validation par le bureau. Le compte rendu du bureau du 21 septembre est disponible sur demande.*

**14 janvier** : la délégation régionale a participé à la réunion de la commission permanente de la CRSA Bretagne. Les discussions ont porté sur le calendrier concernant l'évaluation du PRS mais également le point sur le PRSE et l'avis de la CRSA sur les projets de décret concernant les futurs conseils territoriaux de santé.

*(Suite page 2)*

Nathalie Conan-Mathieu, Déléguée régionale permanente  
Tél. : 06 84 98 65 43 | Courriel : drp.fhfbretagne@gmail.com

Paola Juet, Chargée de mission  
Tél. : 02 99 28 98 44 | Courriel : paola.juet@chu-rennes.fr



A cet égard, la FHF Bretagne a apporté sa contribution en transmettant des propositions d'amendements.

*La contribution de la FHF Bretagne est disponible sur demande.*

**18 janvier** : la FHF Bretagne, en lien avec ID2santé soutient une démarche originale portée par le CHIC de Quimper, l'ADRIA et la Technopole Quimper Cornouaille d'organiser un espace de rencontre entre les praticiens hospitaliers et les chefs d'entreprises de la Cornouaille, intéressés aux questions de santé.

**19 janvier** : la Délégation Régionale a participé à la première réunion portée par l'ARS du groupe de coordination régionale sur le plan national des maladies neuro-dégénératives. La feuille de route régionale doit être transmise aux autorités de tutelle en juin prochain. L'ARS souhaite privilégier l'élaboration de ce document en concertation avec les acteurs concernés.

*Le compte rendu de cette rencontre est disponible sur demande.*

**20 janvier** : la Délégation Régionale a rencontré les 4 directeurs des EPSM de Bretagne à Pontivy. L'objet de cet échange portait sur les orientations des EPSM dans la mise en place des GHT et la création des communautés psychiatriques de territoire.

*La position de l'ADESM sur les GHT est disponible sur demande.*

**26 janvier** : le CA de la FHF Bretagne s'est tenu à Vannes. Il s'est agi d'échanger sur les GHT mais également sur le PRS. Une motion a été demandée sur le plan triennal d'économies, rappelant la position de la FHF Bretagne sur la réduction capacitaire comme résultant d'un processus et non comme un objectif préalable.

**27 janvier** : la CA de la FHF s'est réuni à Paris. Cela a été l'occasion d'acter l'arrivée de David Gruson comme délégué général de la FHF à partir du 15 février. Gérard Vincent devient conseiller du Président jusqu'à son départ à la retraite en avril 2016.

**28 janvier** : la FHF Bretagne a initié un échange avec les 8 établissements hospitaliers de référence afin de faire le tour des territoires dans la mise en œuvre des GHT et de préparer les rencontres entre le groupe contact « GHT » de la FHF Bretagne et l'ARS.

*Le compte rendu est disponible sur demande.*

## AGENDA FHF Bretagne

3 février : réunion des délégués régionaux—Paris

22 février : rencontre FHF Bretagne et établissements médico-sociaux sur les GHT—Pontivy

2 mars : réunion plénière CRDCH—Pontivy

**>> L'INTERVIEW** : 3 questions à Jean-Roger Pautonnier Directeur du CHIC de Quimper, 1<sup>er</sup> Vice Président de la FHF Bretagne

**FHF B : quelles sont les perspectives pour la FHF Bretagne en 2016 ?**

La FHF Bretagne va devoir continuer à travailler sur le GHT. Maintenant, nous connaissons les règles du jeu et le calendrier. Le travail devra porter sur la garantie que tout se passe bien dans les territoires et que nous puissions être force de proposition auprès de l'ARS. Nous l'avons déjà été et nous le serons encore.

Le deuxième enjeu portera sur l'impact de ces GHT dans l'élaboration du nouveau PRS. Nous n'en sommes, certes, qu'à l'évaluation de l'actuel, mais d'ores et déjà nous estimons que nous devons être présents pour s'assurer de la cohérence entre les projets médicaux partagés portés par les GHT et les PRS.

Le 3<sup>ème</sup> enjeu reste financier et notamment la mise en œuvre du plan triennal d'économies. Nous sommes prêts à avancer mais dans le respect de la gestion autonome des établissements.

Enfin, nous serons présents dans le débat sur les formes de financement que ce soit pour les SSR ou encore les EHPAD.

**FHF B : que pensez-vous des GHT ?**

Les structures sanitaires et médico-sociales vont devoir apprivoiser les nouvelles règles législatives. Les parlementaires ont donné les outils aux centres hospitaliers pour développer des stratégies de groupe qui nous permettront de mutualiser nos fonctions supports, mais également de proposer des projets médicaux partagés et cohérents sur nos territoires pour assurer la fluidité des parcours à nos patients.

Ils nous permettront également d'associer, de manière plus ou moins intégrative les établissements qui travaillent au quotidien avec les hôpitaux que ce soit les structures de santé mentale ou les établissements médico-sociaux. Nous sommes au-devant d'une véritable « révolution culturelle » où l'hôpital est un maillon de la chaîne indispensable pour améliorer la qualité de la prise en charge des habitants de notre région.

**FHF B : comment envisagez-vous le travail pour 2016 ?**

Nous devons continuer à construire une vision régionale collective et partagée pour défendre les intérêts de nos adhérents. Il nous faudra être vigilant dans la construction des nouveaux conseils territoriaux qui remplaceront à terme les conférences de territoire et s'assurer de notre présence visible et dans les réflexions sur la territorialisation de la politique de santé.

C'est ainsi que la FHF Bretagne travaille, de manière étroite, avec le réseau régional des prélèvements d'organes et de tissus ou encore avec la Société Française de Gériatrie Gérontologie le GCS CAPPs Bretagne, le CISS et le CHU de Rennes sur un projet lié à la pertinence en gériatrie. Il nous faut enfin continuer notre travail d'ouverture envers les institutionnels : conseils départementaux et conseil régional de Bretagne.